

## Bulletin Octobre 2015

### Mandat de la CASC

- le respect des droits des personnes qui reçoivent de l'aide de dernier recours, qu'elles aient ou non des contraintes à l'emploi.
- l'amélioration des communications aux prestataires et l'humanisation des services du MESS.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CASC

Suivez-nous :  
[https://  
www.facebook.com/  
cascquebec](https://www.facebook.com/cascquebec)

Visitez:  
[http://coalition-  
cascquebec.org/](http://coalition-cascquebec.org/)

Vous pouvez aussi nous  
contacter:

Nathalie Rech  
Organisatrice  
communautaire  
Projet Genèse  
(514)738-2036  
poste 402

[info@coalition-  
cascquebec.org](mailto:info@coalition-cascquebec.org)

**LA CASC SOLLICITE l'appui de votre groupe pour faire reculer le ministre Sam Hamad sur les modifications au Règlement sur l'aide. Nous vous invitons à participer à la campagne et au sondage d'ici le 6 novembre 2015. Outils disponibles en ligne.**

### CAMPAGNE CONCERNANT LE PARTAGE DE LOGEMENTS

Depuis le 1er juillet 2015, le MTESS considère que les prestataires qui ont deux (2) colocataires ou plus qui ne sont pas inscrits au bail touchent un revenu de location de chambres, et ce, quel que soit l'arrangement financier des colocataires (par exemple, même si les 3 personnes paient chacun un tiers du loyer).

Si beaucoup de personnes prestataires doivent recourir à la colocation, c'est que le coût des loyers a augmenté dramatiquement, sans que la prestation d'aide sociale suive cette augmentation ! Et c'est sans parler du fait qu'on doit attendre des années avant d'obtenir un logement social !

Dans les groupes de défense de droit en aide sociale, nous avons commencé à voir des colocataires touchés mais aussi des parents prestataires qui vivent avec 2 enfants majeurs et indépendants. Eux aussi se retrouvent privés de 125\$ par mois pour héberger leurs enfants !

ERRATUM l'adresse courriel précédemment envoyée était erronée, voici la bonne: [ministre@mess.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mess.gouv.qc.ca)

### ÉTUDE SUR LES IMPACTS DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR L'AIDE AUX PERSONNES ET AUX FAMILLES

Nous vous invitons à remplir un court questionnaire qui nous permettra de mieux connaître les impacts des modifications apportées cette année au règlement et qui concernent:

- les personnes vivant en colocation;
- les personnes effectuant des séjours hors Québec;
- les personnes allant en centre de thérapie en dépendance;
- les personnes ayant des revenus de travail;
- les personnes étant propriétaire de leur résidence.

Ceci nous permettra d'avoir des exemples de situations de personnes assistées sociales ayant été confrontées à l'une ou l'autre de ces nouvelles mesures, de connaître les impacts sur la vie de la personne (ex : fin de séjour en centre de toxico, obstacle à entamer une thérapie, perte de logement, précarité financière; etc.), mais aussi les impacts sur le dossier de la personne à l'aide sociale (ex : diminution de ses prestations, fermeture de son dossier, demandes de documents, etc.) et de montrer les démarches entreprises par la personne (ex : documents fournis, révision, etc.).

**L'UNION FAIT LA FORCE... Près d'une quinzaine de regroupements provinciaux ont assisté à une première rencontre à l'initiative du Front commun des personnes assistées sociales (FCPASQ) en vue de former une large coalition sur l'aide sociale. Les travaux se poursuivront en novembre avec l'adoption d'une déclaration, de revendications communes et d'une stratégie. À suivre...**

Rappelons qu'en septembre, à l'initiative de la CASC, la Ligue des droits et libertés, du FCPASQ, et du Regroupement des Auberge du cœur du Québec, 30 groupes et regroupements ont été signataires d'un communiqué de presse sur l'aide sociale: Réseau alternatif et communautaire des organismes en santé mentale de l'île de Montréal, Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal, Front d'action populaire en réaménagement urbain, Coalition des associations de consommateurs du Québec, Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, Projet P.A.L., Association québécoise pour la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues, Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec, Groupe de recherche et de formation sur la pauvreté au Québec, Collectif québécois de conscientisation, Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec, Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec, Mouvement Action-Chômage de Montréal, Mouvement d'Action Solidaire des Sans-Emploi des Chenaux, Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, Réseau solidarité itinérance du Québec, Comité logement de La Petite Patrie, Mouvement autonome et solidaire des sans emploi, Comité de personnes assistées sociales de Pointe-Saint-Charles, L'R des centres de femmes, Table de concertation de Laval en condition féminine, Maison Passages, Association québécoise des centres d'intervention en dépendance, Union des consommateurs. Le Syndicat de la fonction publique du Québec a aussi donné son appui à cette sortie médiatique.

#### **À NOTER**

- Les Services juridiques communautaires de Pointe Saint-Charles et Petite-Bourgogne ont décidé de formé un groupe de travail afin d'étudier la **possibilité d'un recours juridique**. Le groupe travaille plus spécifiquement sur les séjours hors Québec. Pour le moment, nous sommes à la recherche de personnes qui sont affectées par cette mesure et qui seraient disponibles pour témoigner publiquement de leur situation. Pour informations, contactez Pascale Brunet, Organisatrice communautaire au (514) 933-8432 **Un argumentaire qui aidera les avocats en révision sera aussi développé.**
- **Le Tribunal administratif du Québec a rendu dernièrement une décision qui peut être utilisée en révision pour les prestataires qui se subissent une coupure parce qu'ils partagent leur logement avec des colocataires ou membres de leur famille:**  
<http://www.canlii.org/fr/qc/qcta/qc/doc/2015/2015canlii21898/2015canlii21898.pdf>

#### **À l'ordre du jour de la prochaine rencontre de la CASC avec le MTESS (11 novembre 2015): le fonctionnement du comité d'évaluation médicale.**

Votre contribution est essentielle pour nous alimenter sur les difficultés rencontrées par vos usager-ère-s dans leur demande ou dans leur dossier d'aide sociale ou de solidarité sociale. N'hésitez pas à nous contacter

Déjà une dizaine de groupes et regroupements ont confirmé leur présence. Certains participent par visio-conférence.

***DEVENEZ MEMBRE OU RENOUVELEZ VOTRE MEMBERSHIP  
À LA CASC ET SOUTENEZ NOTRE TRAVAIL!***

*Remplissez le formulaire disponible sur le site internet: <http://coalition-cascquebec.org/membres/>*